



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 30149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-uns.org
<http://sections.se-uns.org/51/>



Flash infos du 14 février 2014

(en téléchargement version pdf sur notre site)

APC ... où en êtes-vous ?

Programmation de vos APC pour l'an prochain : est-ce que cela coince ?

Certaines équipes voient leurs propositions refusées par l'EN, en tout cas, il leur est demandé de les revoir : dans le format de la durée (2X30mn ?) plage horaire et contenu ...

Si vous êtes dans ce cas, faites-nous part de votre situation (un mail suffit) ...

Pour mémoire > <http://www.se-uns.org/spip.php?article5457> Pour le SE-UNSA, il est primordial que les équipes pédagogiques gardent la liberté de durée, de la plage horaire et du contenu des APC.

Conseil de Formation : des pistes de réflexion pour la formation départementale

Deux réunions avaient lieu cette semaine sur la formation continue des enseignants du premier degré : au rectorat tout d'abord, pour peaufiner une enquête en direction de tous les enseignants Instits-PE afin d'évaluer leur ressenti et leurs besoins. A la direction académique ensuite, pour travailler sur le plan départemental.

Madame Mouquet nous a fait part des pistes de réflexions qui prévaudront à l'élaboration de la formation continue 2014-2015. Il reste pour le moment beaucoup d'incertitudes quand aux nombres de stagiaires, aux directives académiques et aux nouveaux programmes. Voici les pistes de travail :

Adapter et accompagner aux métiers :

- Formation initiale et continue des directeurs (contenus et organisationnel)
- CAPASH , psychologues scolaires
- Nouveaux nommés en ASH, dépourvus de toute formation spécialisée
- PES
- Accompagner l'enseignement des langues vivantes pour le sens des classes de CP et CM2

Former à la démarche de projets, responsabiliser les équipes, améliorer la qualité des parcours de l'élève et engager à de nouvelles pratiques pédagogiques et didactiques

- Plus de maitres que de classes
- Projet d'éducation artistique et culturelle
- Moins de 3 ans
- Conseil école-collège
- Utiliser le numérique en classe : usage pédagogique

Favoriser la réussite des élèves et le bien être de tous

- Climat scolaire (lutte contre les discriminations, égalité filles-garçons, prévention de la violence)
- Maîtrise des fondamentaux
- Prise en charge de la grande difficulté scolaire

Des échanges ont eu lieu notamment sur les langues vivantes (l'UNSA a fait préciser que les échanges de services étaient toujours possibles) et la formation à distance (FOAD).

Sur la FOAD, l'UNSA a demandé si un contrôle se ferait sur le temps passé dans les parcours. En effet, l'aisance quant au maniement de l'outil informatique est très diverses selon les personnes, il y a donc besoin de rassurer.

Monsieur Hornewer, IA-Adjoint, a confirmé qu'il n'y aurait pas de contrôle sur le temps passé sur la FOAD, ce temps est estimé lors de son élaboration. Il précise que les retours des utilisateurs sont importants. Certains peuvent approfondir, revenir en arrière, d'autres passeront plus vite, il y a une grande flexibilité. La mutualisation est recherchée, l'utilisation des forums est un plus. Il précise également que les lieux ne sont pas imposés.

Le CDDP pourra être un lieu d'accueil pour cette FOAD, et ses ressources seront mises à disposition.

Les CPC qui devront construire des parcours de formation seront amenés à les travailler au-delà de leur circonscription et à mutualiser leur travail. Se posent tout un ensemble de questions techniques et de quantité de travail pour les CPC.

Nous avons aussi demandé si le nombre de PEMF serait suffisant pour suivre les stagiaires. Cette question sera revue en effet au moment de la carte scolaire.

La DASEN souhaite que la formation des directeurs soit à la fois initiale et continue. Nous sommes satisfaits car c'est une des demandes que nous avons faites lors de notre alerte sociale.

L'aboutissement du plan de formation sera sans doute très tardif. Comme ces dernières années, l'année scolaire commencera avec les formations à public désigné et ensuite seulement celles à recrutement ouvert.

Naturellement, la formation continue repose sur les moyens de remplacement : 24 BDFC seulement et les étudiants.

Le SE-UNSA engage vivement les enseignants à remplir l'enquête sur leurs besoins en formation continue : celle-ci sera diffusée en mars.

Maitres Formateurs : épuisés ?

Il nous remonte des situations d'épuisement et de tension chez les maîtres formateurs. Et dans la Marne ?

Le nombre de jeunes collègues à accompagner a augmenté considérablement et ça va continuer. L'année prochaine, ce sont deux promotions de stagiaires (2014 exceptionnel et 2014 rénové) qu'il faut suivre et selon des modalités différentes (les uns seront à temps plein, les autres à mi-temps).

A cette mission de suivi, s'ajoutent les interventions au sein de l'Espé ainsi que des actions de formation continue et de formation à distance.

Le SE-UNSA mène une enquête sur les conditions de travail des PEMF, merci de la renseigner et nous la retourner par voie postale ou par mail.

Télécharger l'enquête > <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article849>

Quels programmes pour la maternelle ?

Le Conseil Supérieur des Programmes s'apprête à présenter aux organisations syndicales les grandes orientations de leur projet de programmes pour la maternelle et à recueillir leurs avis.

Les nouveaux programmes devraient entrer en application en maternelle dès la rentrée prochaine.

Lire > <http://notremetier.se-uns.org/quels-programmes-pour-la-maternelle/>

Billet d'humeur : « du poil à gratter ! »

Ce fut une semaine « au poil » ... enfin pas tout à fait ! Après les intox sur la littérature jeunesse « officielle » dans les écoles qui serait accusée de véhiculer des notions à même de pervertir les plus jeunes, ici et là des bibliothèques sont investies de « parents garants de la morale » venant écumer les fonds des rayons jeunesse et faire pression pour que soient enlevés tous les ouvrages non conformes à leurs yeux...

La réaction de Claude Ponti, auteur bien installé sur les rayonnages jeunesse peut être lue ici <http://lc.cx/cUZ>

Les enseignants nous font part de leurs inquiétudes : certains ont été approchés pour signer une charte où ils s'engageraient à ne pas éduquer les élèves sur le genre. Des IEN, témoignent aussi de la dégradation de la confiance des parents envers les enseignants et l'École en général.

Il suffit de lire un peu les commentaires sur les articles des médias du net et les réseaux sociaux pour avoir la nausée.

L'école de la République a besoin de sérénité et de confiance, et le climat nauséabond du moment n'y aide pas !

Aline Geeraerts

2nd degré : des textes plus en phase avec la réalité des missions

Le ministère vient de présenter aux organisations syndicales la dernière version de son projet de réforme des missions et du service des enseignants du second degré. Ainsi, les fameux « décrets de 50 » vont-ils enfin céder la place à des statuts plus en phase avec la réalité du métier d'enseignant dans le second degré.

Ces nouveaux textes concerneront plus de 300.000 enseignants. Ils seront à la fois plus clairs, plus justes et plus conformes aux contours d'un métier qui a évidemment évolué au cours des dernières décennies.

Tout au long des discussions, le SE-Unsa a veillé à ce que les nouvelles dispositions restent protectrices pour les personnels en excluant toute interprétation hasardeuse. Les propositions du ministère constituent un progrès. Le SE-Unsa y voit une première étape dans la reconnaissance d'un métier qui doit retrouver toute son attractivité pour relever les défis d'avenir de notre École.

Lire les détails ici > <http://www.se-uns.org/spip.php?article6527>

Le dernier magazine de l'enseignant est arrivé dans les bacs et sur la toile !

Retrouvez le dernier magazine de l'enseignant ici > <http://lc.cx/cUf> Pour vous y abonner pendant 5 mois, envoyez-nous vos coordonnées postales.

En 2014, j'adhère au SE-UNSA !

Vous appréciez notre communication, nos actions, nos positionnements syndicaux, notre accueil ... plus d'hésitation, l'adhésion au SE-UNSA, c'est pour vous ! <http://sections.se-uns.org/51/spip.php?article6>

Non impossible ? Depuis l'an dernier, les cotisations syndicales sont « récupérables » en crédit d'impôt à 66 %. C'est donc un chèque du montant équivalent que vous recevrez.

Vos contacts 1^{er} degré au Se-UNSA Marne :

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 Secrétaire départementale et Premier degré

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 Secrétaire Académique, 1^{er} et 2nd degré

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 Premier degré et Jeunes enseignants

Jeanne TITUS-CARMEL / Permanence le mardi – Premier degré et Jeunes enseignants

Marie-Alice DESTIGNY / SEGPA et ASH 06 14 65 12 05



[Retrouvez l'organigramme de l'équipe du SE-UNSA Marne ici](#)

*Non adhérent : Pour se désabonner, envoyer la simple mention « désabonnement » en retour
Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.*